



LA FIBRE POUR TOUS !

**LA CHAPELLE EN VERCORS, SAINT AGNAN EN VERCORS,
VASSIEUX EN VERCORS**

Communauté de Communes du Royans Vercors

PR 4-24

10 Mars 2022

La mobilisation de toutes
les collectivités

Une collaboration
bi-départementale
innovante !

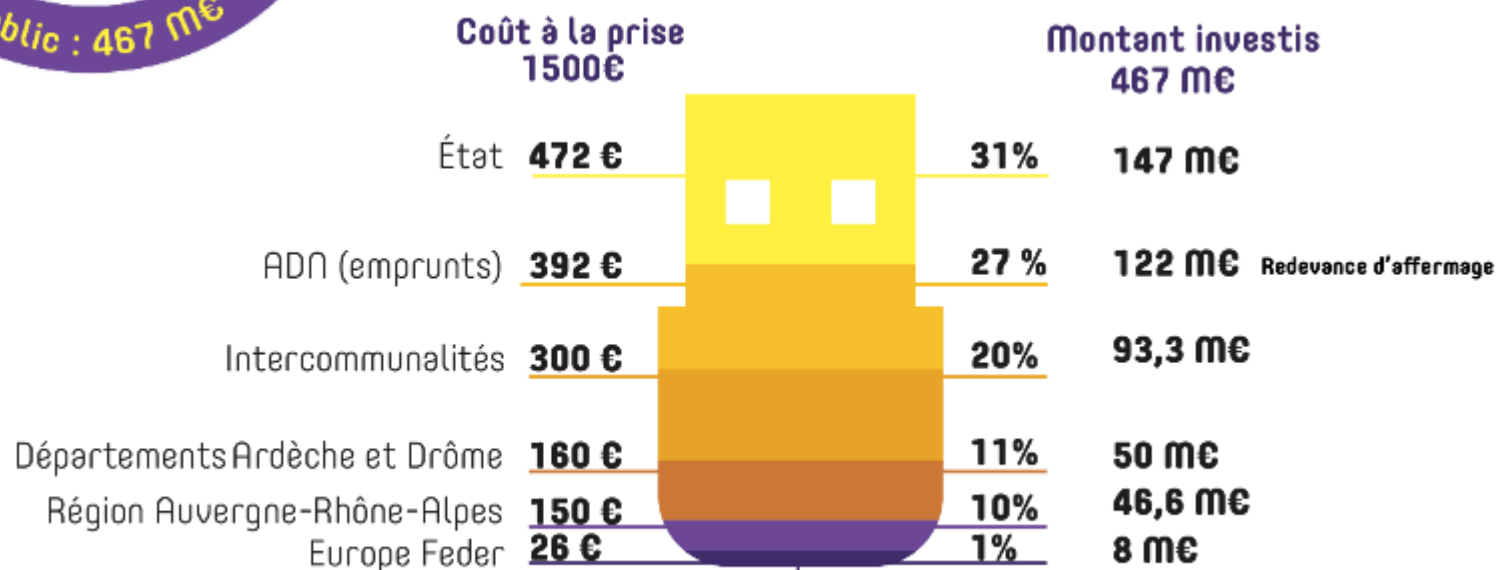
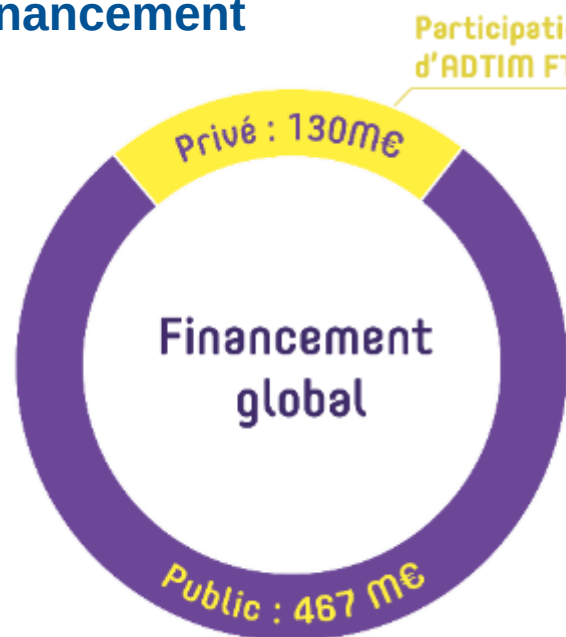
Une politique
ambitieuse
d'aménagement
numérique de
l'Ardèche et de la
Drôme



Une nouvelle ambition : La Fibre pour tous d'ici à 2025

- ◆ Une **ambition FTTH** pour des territoires parfois très ruraux avec une **priorité** aux territoires qui n'ont pas ou peu de débit.
- ◆ Un grand projet de **solidarité territoriale** basé sur la péréquation autour d'un coût péréqué de 1500 € par ligne
- ◆ 97 % des foyers et entreprises desservis d'ici 2025 : 311 000 lignes à construire pour plus de **460 M€ de budget**
- ◆ **Le plus grand chantier** d'infrastructures sur nos territoires depuis l'arrivée du téléphone
- ◆ Le plus important projet de réseau d'initiative publique soutenu par l'Etat avec **146 800 000 €**

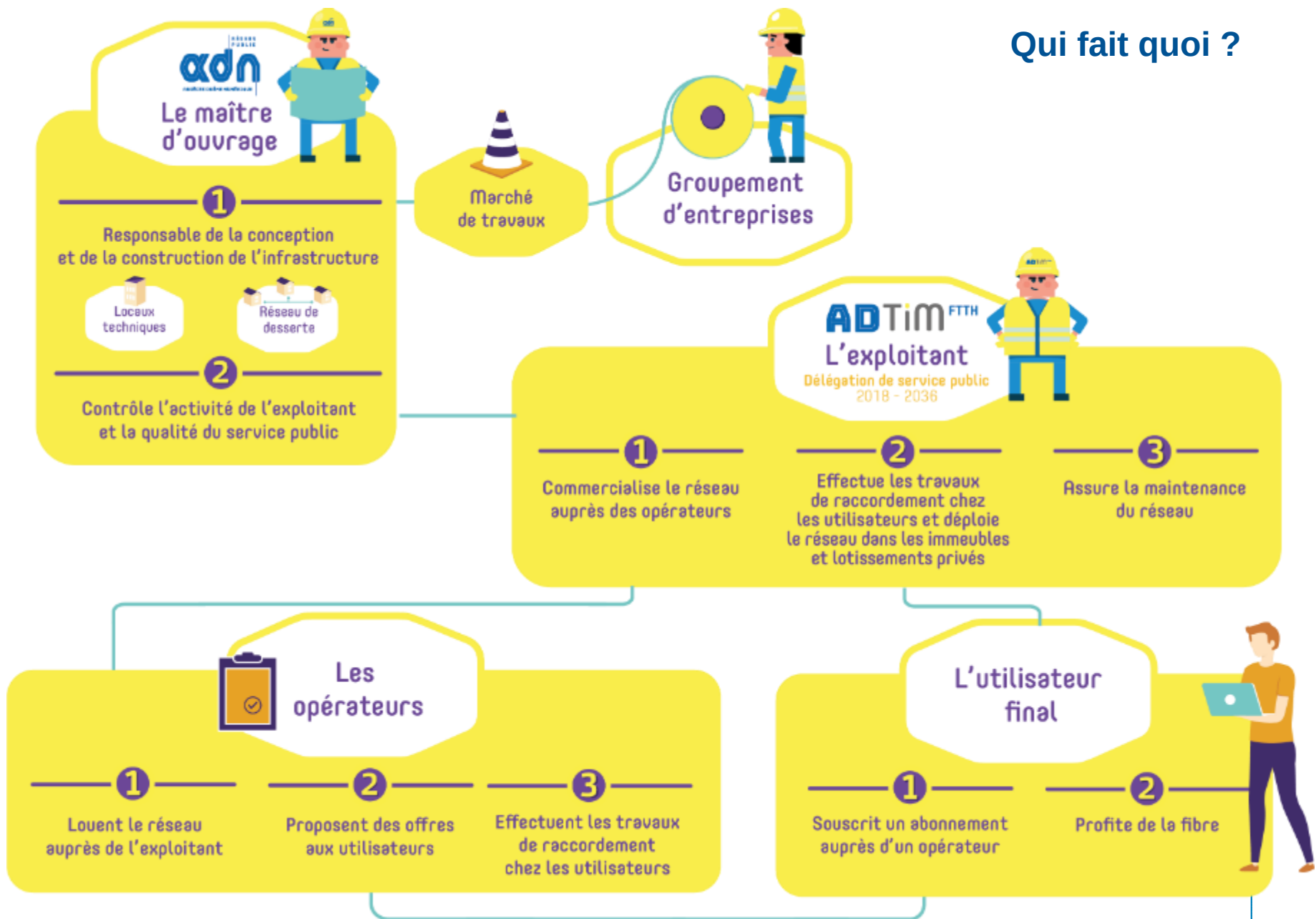
Le financement



1

Le projet *Fibre pour tous*

Qui fait quoi ?



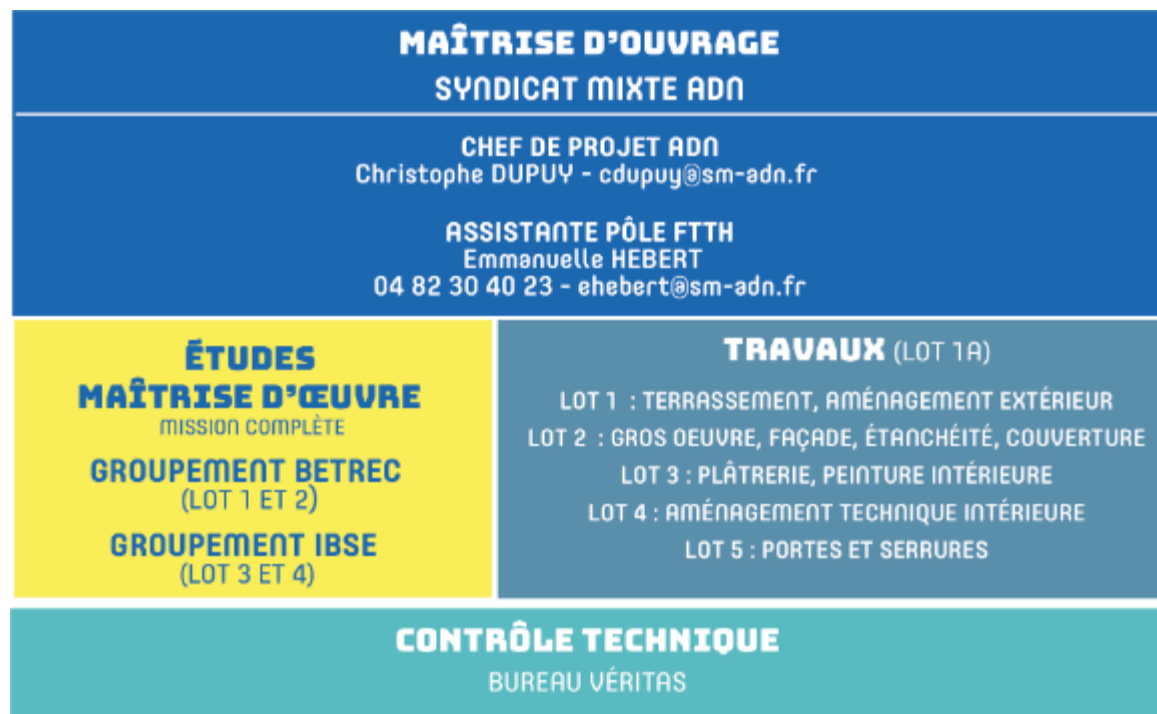
1 – Le projet *Fibre pour tous*

Le local technique, un prérequis indispensable au déploiement du réseau de fibre optique

◆ Où ?

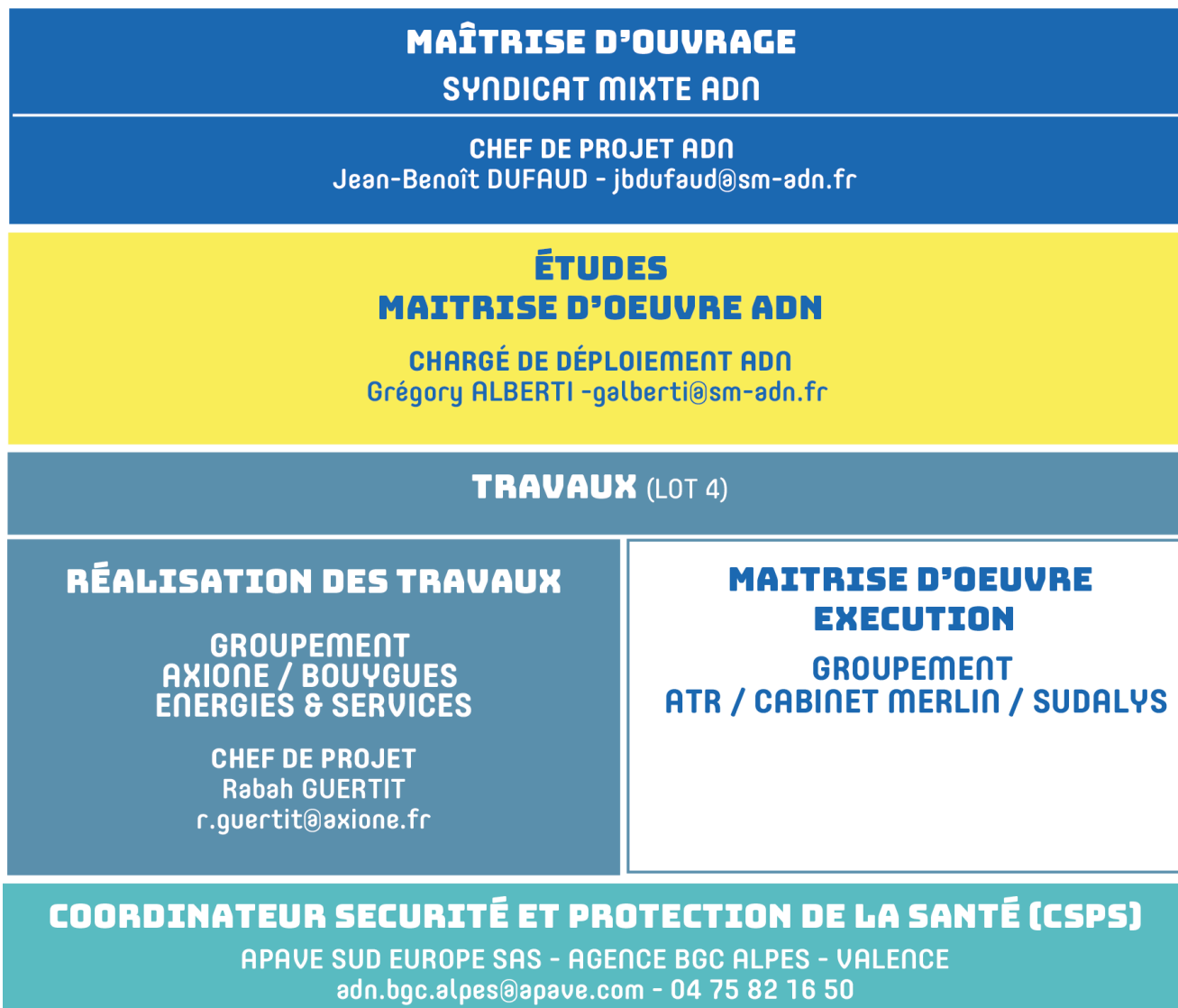
- 1 NRO à LA CHAPELLE EN VERCORS
- Pourquoi ?
- Permettre aux opérateurs d'installer leurs équipements
- Accueillir l'ensemble des câbles de fibres optiques des futurs abonnés

◆ Qui construit ?



1 – Le projet *Fibre pour tous*

La construction du réseau public de fibre optique



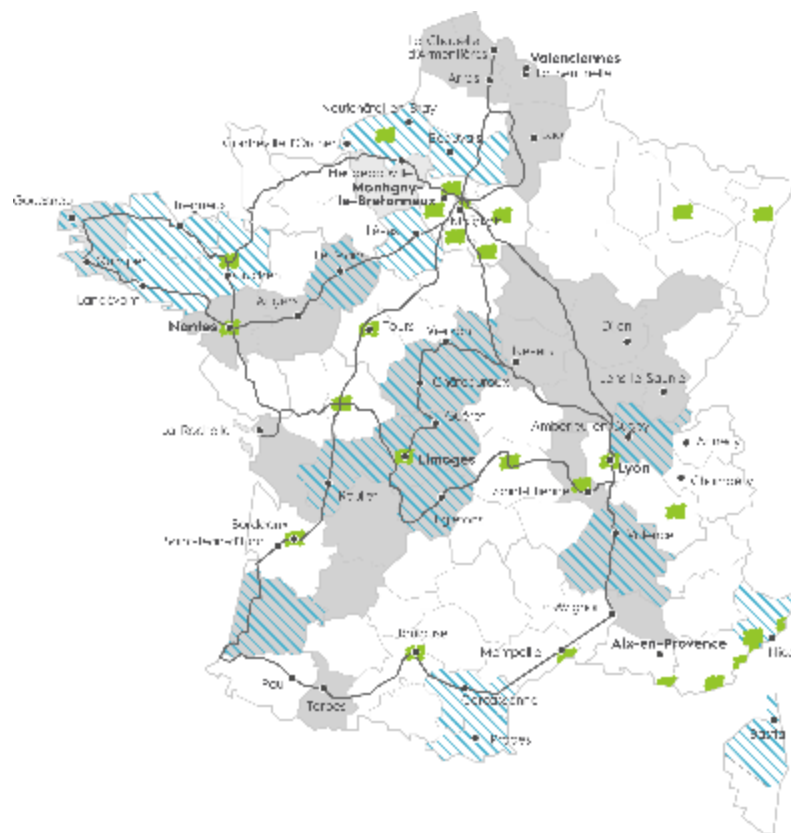
2

**Le groupement
Axione / Bouygues
Energies et Services**

2 – Le groupement Axione / Bouygues Energies et Services

Des acteurs de premier plan

- ◆ Bouygues Energies et Services, filiale à 100% du groupe Bouygues
- ◆ Axione, filiale à 51% de Bouygues Energies et Services et 49% de Vauban Infrastructure Partners
- ◆ Axione est un acteur global d'infrastructures de télécommunications au service des collectivités territoriales, des opérateurs et des équipementiers
- ◆ Présence sur l'ensemble du territoire et en Drôme/Ardèche depuis plus de 10 ans



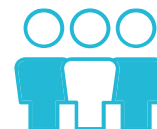
2 – Axione mandataire



**+ de 2 900
collaborateurs**



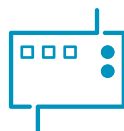
**25 réseaux
d'initiative publique**



**+ de 170
opérateurs**



500 M€
de chiffre d'affaires
consolidé



6 000 000
prises FTTH
contractualisées



**+ de 6 500
communes**
déjà desservies en
très haut débit

2 – Le projet ADN

Un ancrage local

- ◆ 2 implantations dédiées au projet en Drôme/Ardèche à Bourg-lès-Valence et Malataverne, en plus du site de Portes-lès-Valence
- ◆ Une équipe dédiée de 60 collaborateurs répartis sur les différents sites, au plus proche des chantiers pour en assurer le pilotage
- ◆ Un bureau d'étude spécifique de 80 collaborateurs

Agence de Bourg-lès-Valence

**Les Combeaux – Route de
Marcerolles
CS 20114**

26500 BOURG LES VALENCE

Agence de Malataverne

**ZI La Combelière
595 chemin de la Roche du Guide**

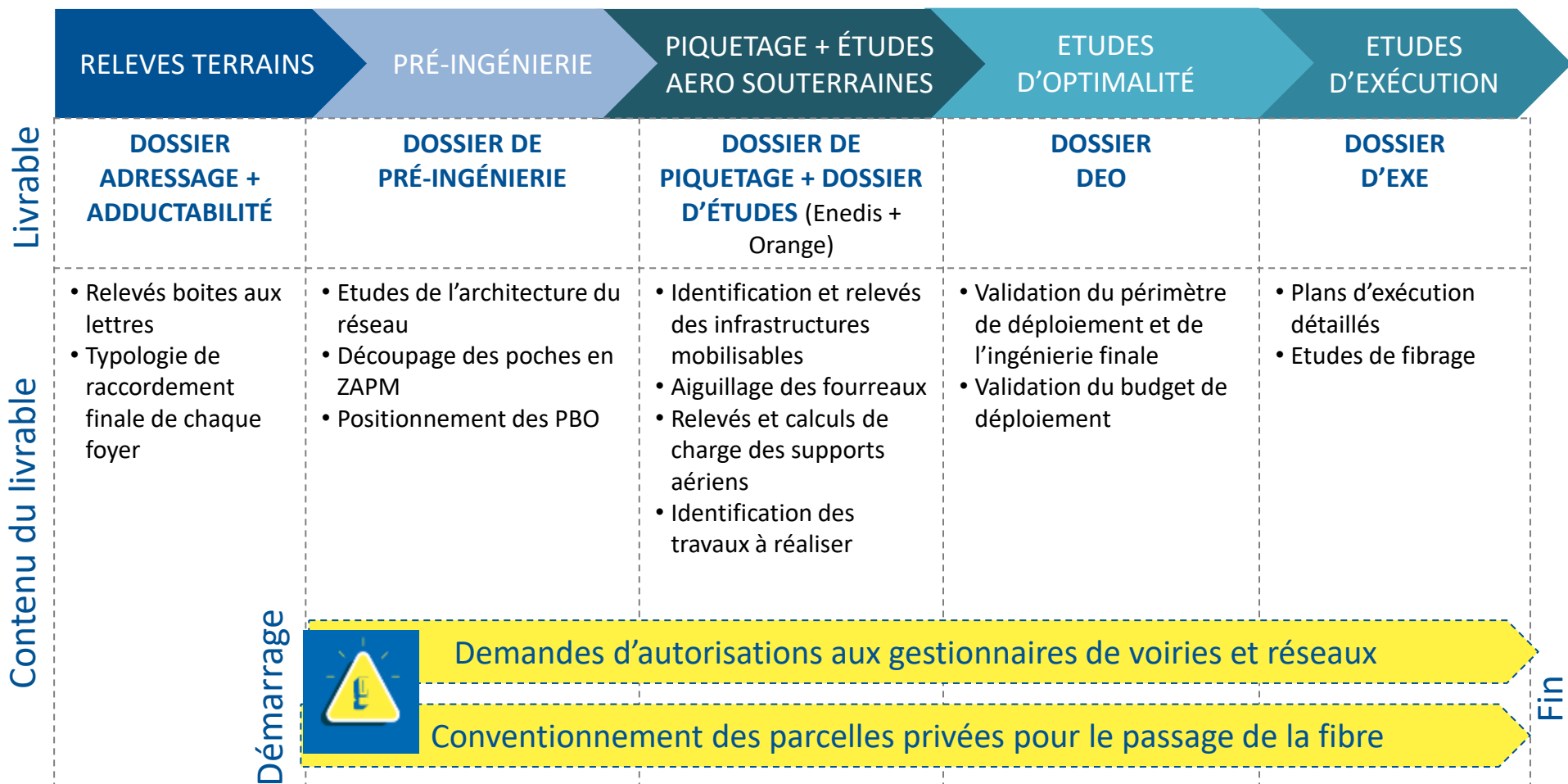
26780 MALATAVERNE

3

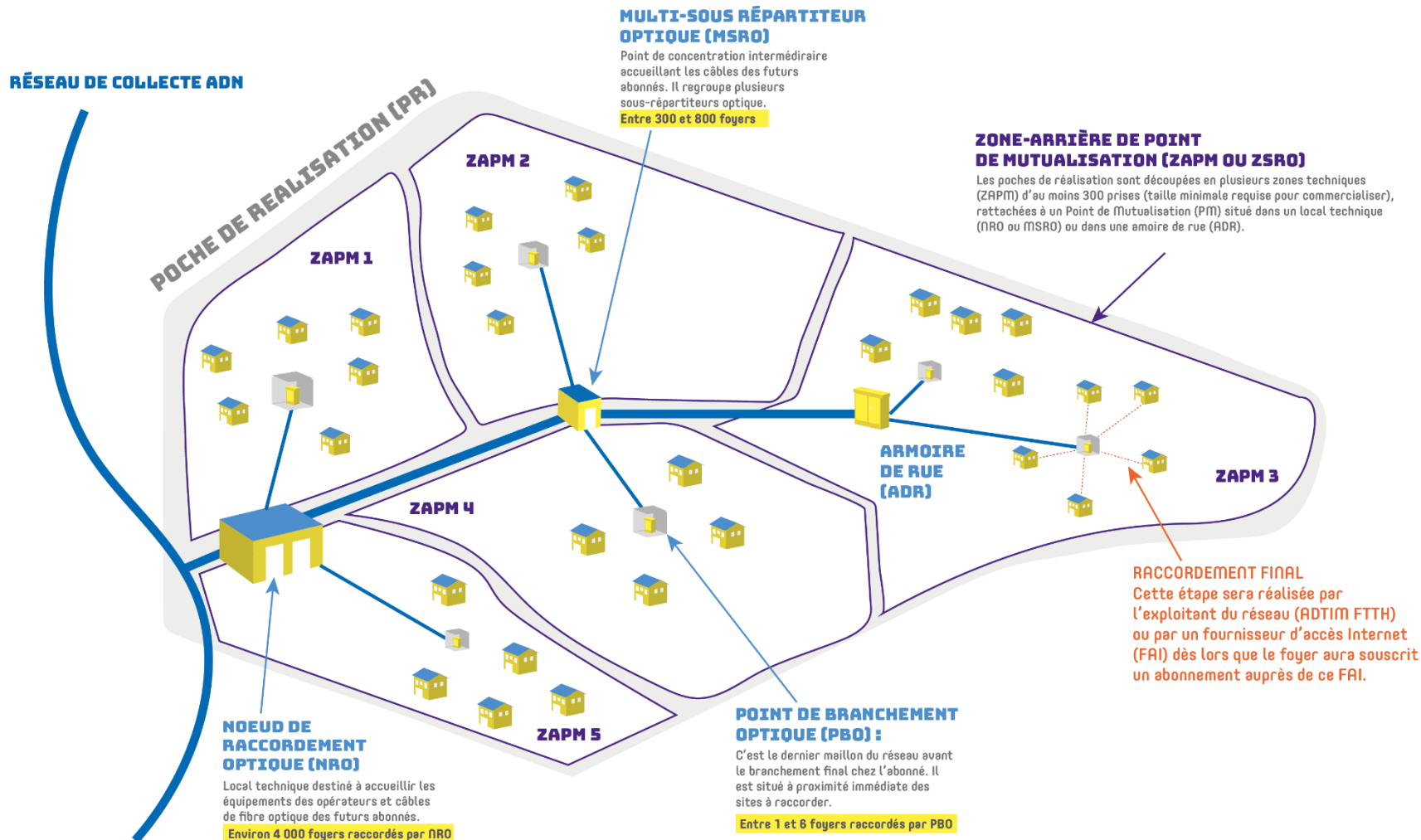
Le déploiement du réseau public ADN

3 – Le déploiement du réseau public ADN

Etape 1 : Les Etudes de déploiement



3 – Le déploiement du réseau public ADN

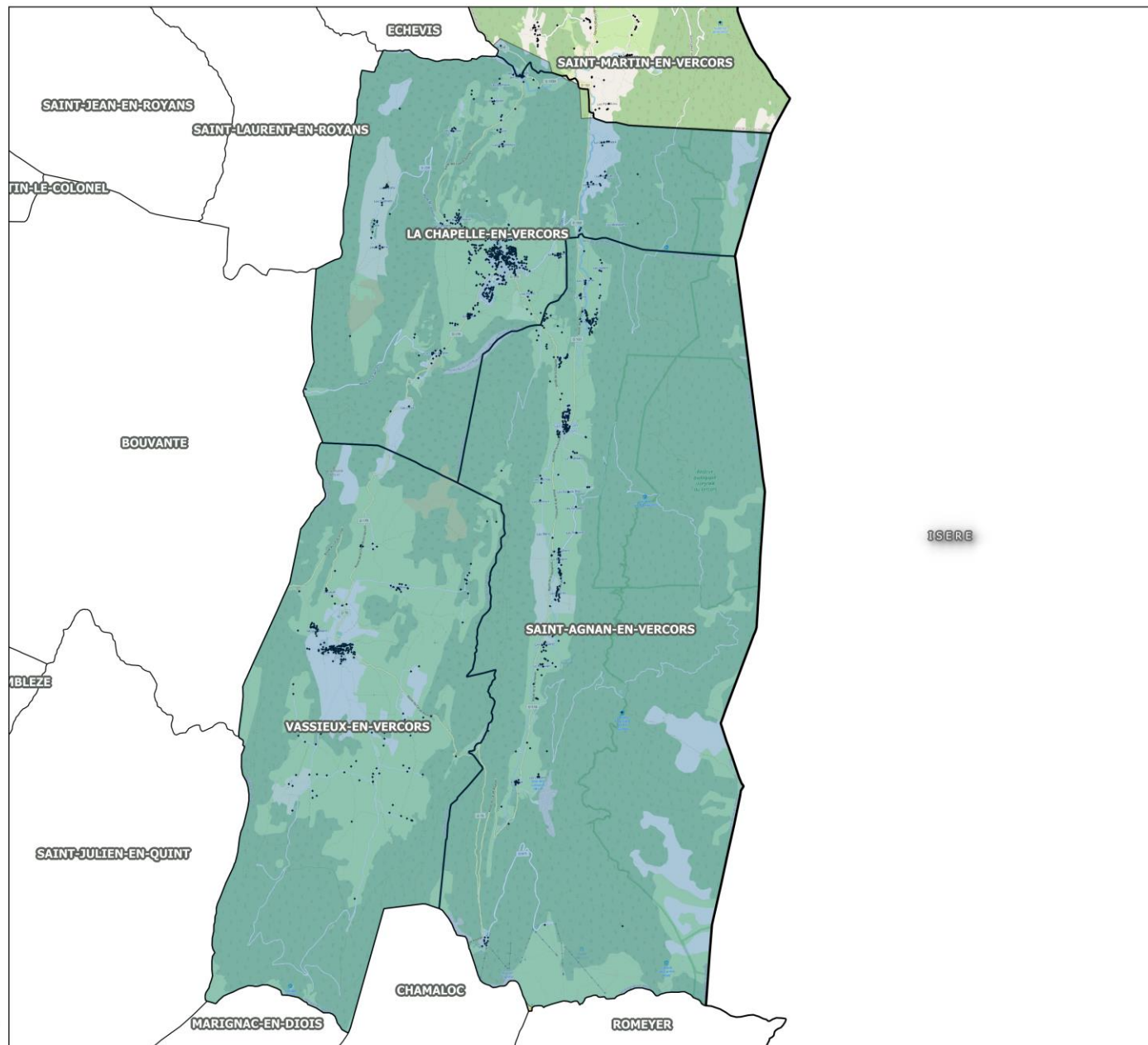


3 – Le déploiement du réseau public ADN

Poche de réalisation Zone d'études

La Chapelle-en-Vercors / Saint-
Agnan-en-Vercors / Vassieux-
en-Vercors
(PR 4-24)

- Foyers
- Communes
- Périmètre en cours d'études



3 – Les études à réaliser

◆ Estimation du nombre de lignes à desservir

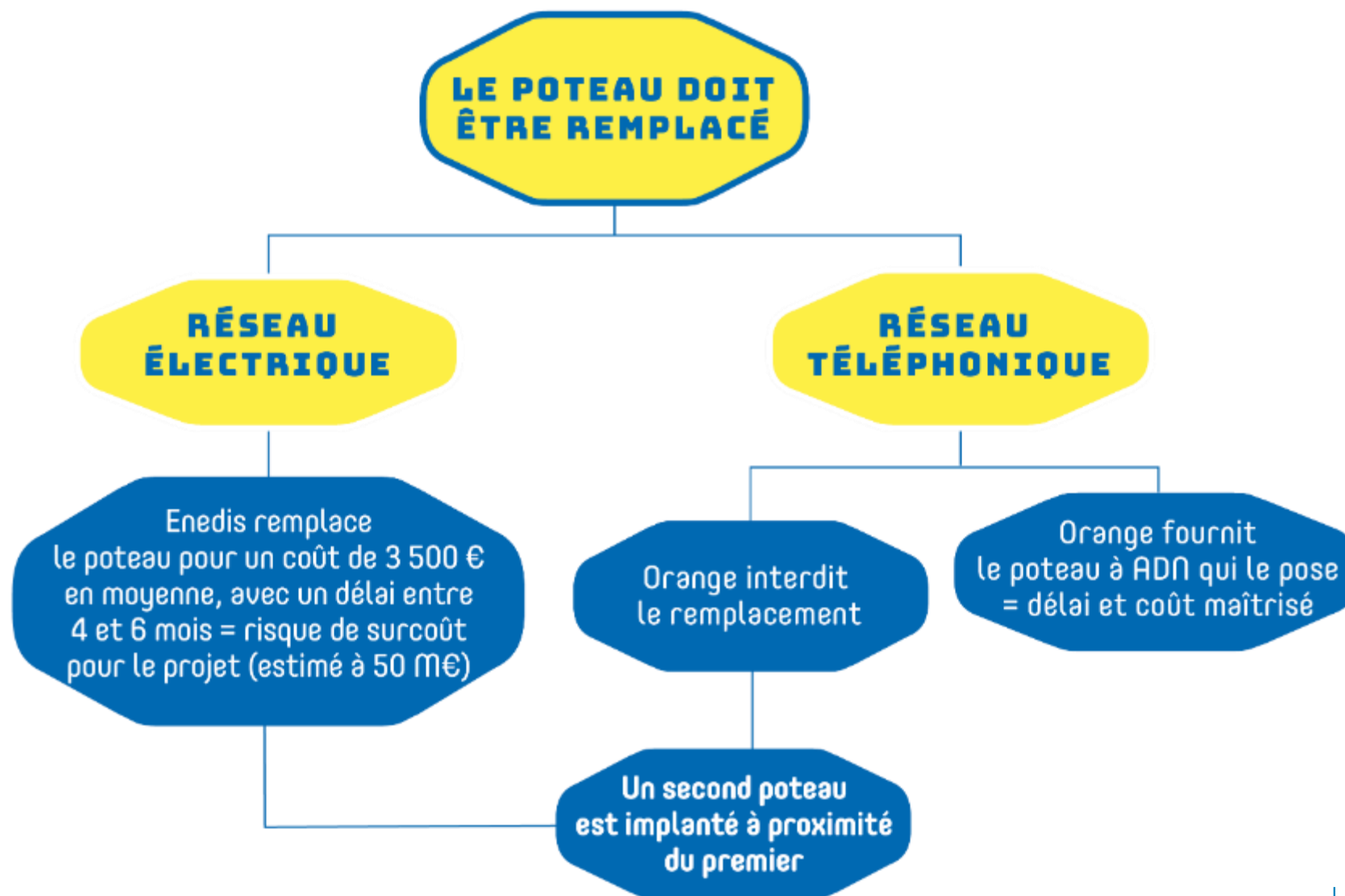
	La Chapelle en Vercors	Saint Agnan en Vercors	Vassieux en Vercors	TOTAL
Périmètre communal étudié	100%	100%	100%	
Individuel	498	329	224	1051
Collectif	280	222	97	599
Total	778	551	321	1650

◆ Les infrastructures à étudier

Linéaire d'infrastructure hors raccordement final

	TOTAL (ml)	
ADN Existant	12 175	28 400
Orange	12 251	
ADN à créer	3 963	
Aérien basse tension	22 052	57 500
Aérien Orange	26 247	
Aérien HTA	9 217	
Total	85 900	

3 – Pourquoi ADN plante de nouveaux poteaux * ?



* lorsqu'un poteau est déjà installé

Exemples de déploiement sur réseau télécom

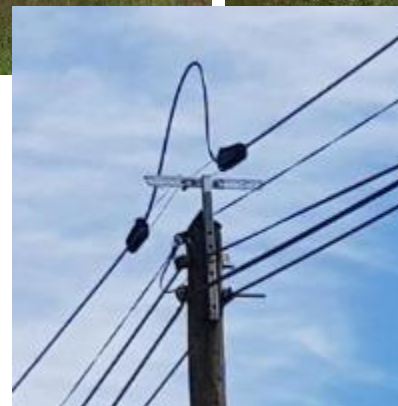
Poteau télécom composite



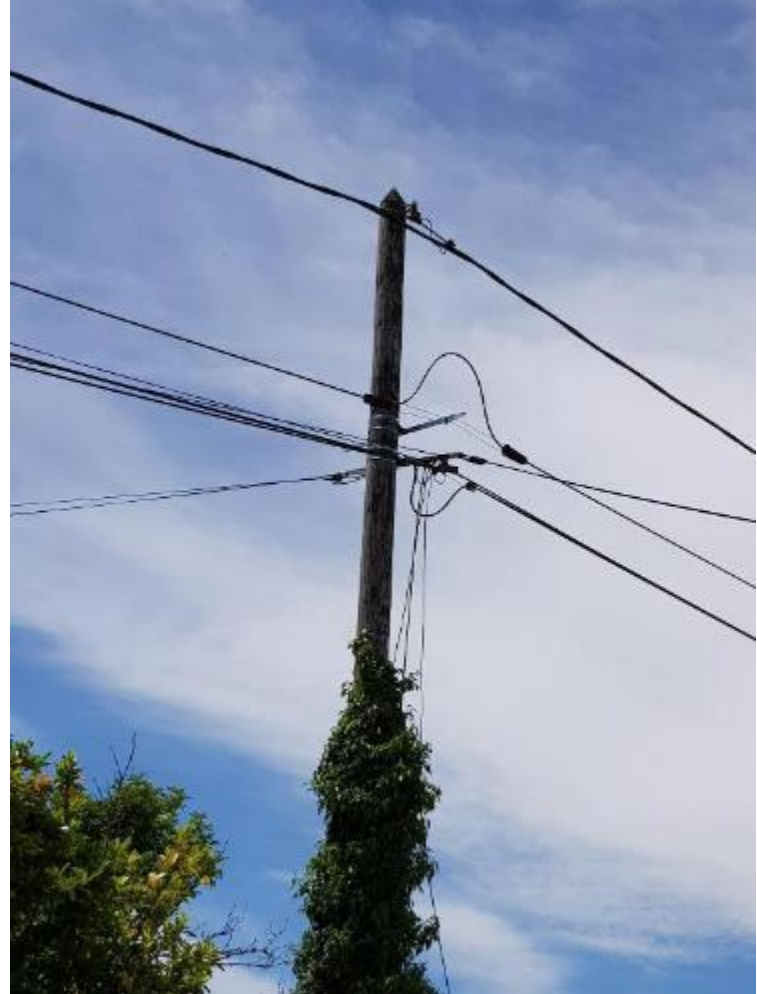
Poteau télécom bois



Poteau télécom métal



Exemples de déploiement sur réseau électrique



Exemples de doublement de poteau électrique

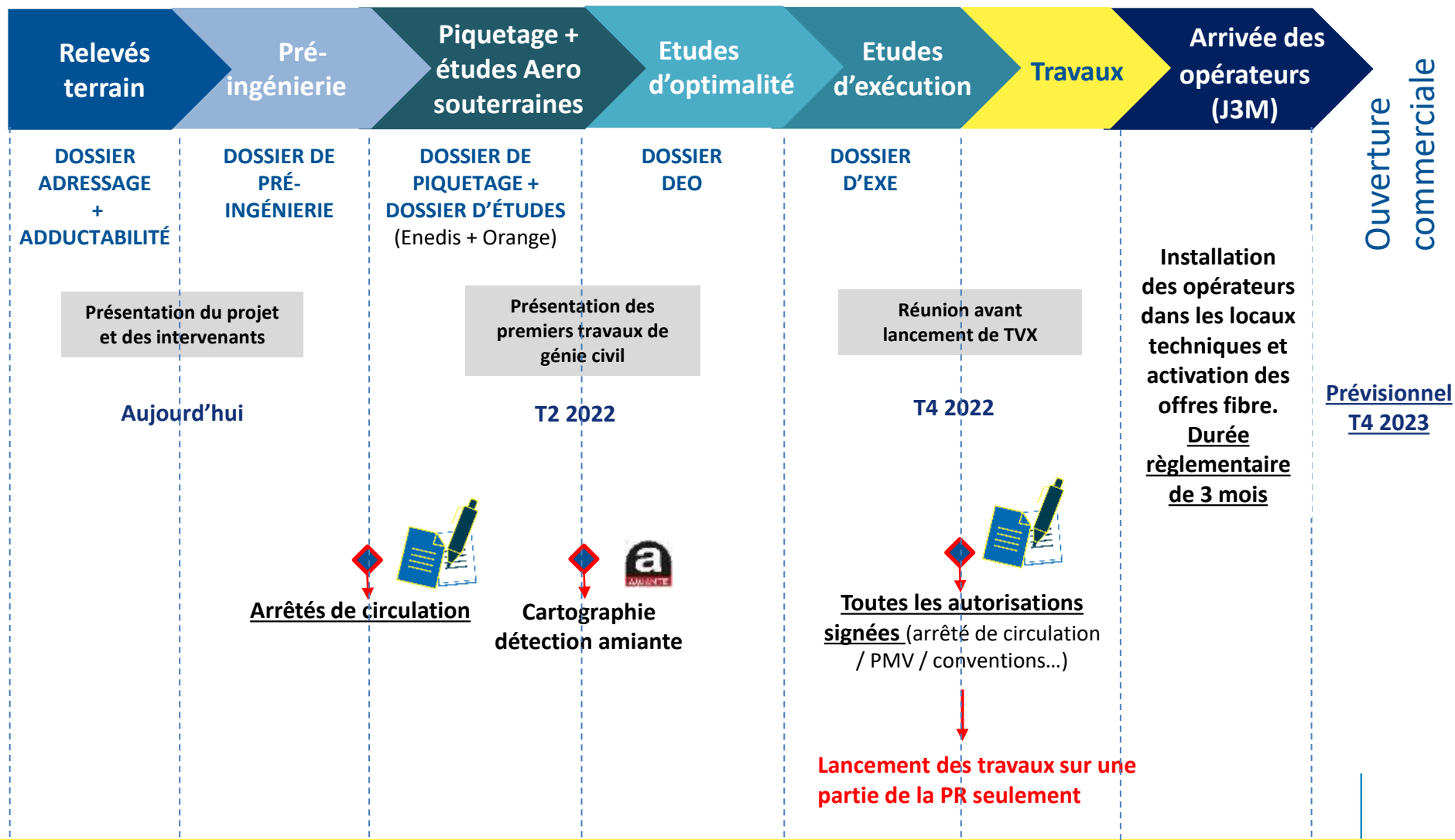


Exemples de création de nouvelle ligne



3– Le déploiement du réseau public ADN

La planification du déploiement



3 – La relation avec Axione

Une collaboration de premier plan et à toutes les étapes

- ◆ Interlocuteur mairie privilégié ? Correspondant adressage et ADN MAP ?
- ◆ Mise à jour des adresses (détails ci-après en partie 4) et confirmation des projets d'extensions (PLU, etc...)
- ◆ Partage d'informations sur les projets d'enfouissements, effacements et renforcements
- ◆ Partage d'informations relatif au conventionnement
- ◆ Demande de permissions de voiries, clarification des gestionnaires de voirie
- ◆ Envoi de DT/DICT, gestionnaire réseaux assainissement et éclairage public ?
- ◆ Arrêtés de circulation (pour nous et nos sous-traitants)
- ◆ Possibilité d'installation de base de vie et espaces de stockages sécurisés

Coordinateur de travaux disponible à tout moment et pour toutes questions

4

La nécessaire mobilisation des communes

4 – La nécessaire mobilisation des communes

Adressage des communes

L'ADRESSAGE, C'EST QUOI ?

- ◆ Un numéro de voie
- ◆ Un type de voie
- ◆ Un nom de voie



Chaque point à raccorder
doit avoir une adresse
complète



A QUOI ÇA SERT ?

- ◆ Obtenir un identifiant unique : l'HEXACLE (identifiant de la base SNA de LA POSTE)
- ◆ Identifier précisément les logements à raccorder



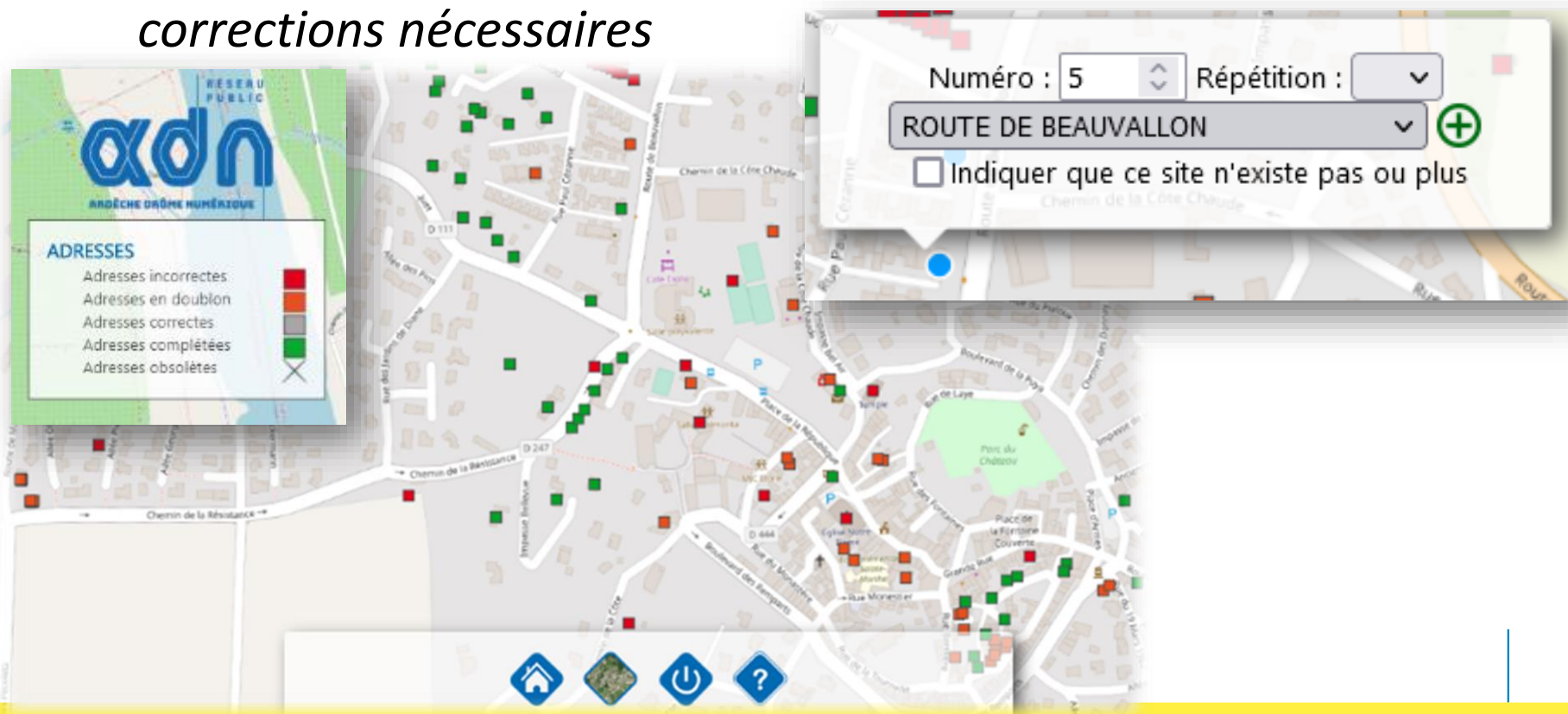
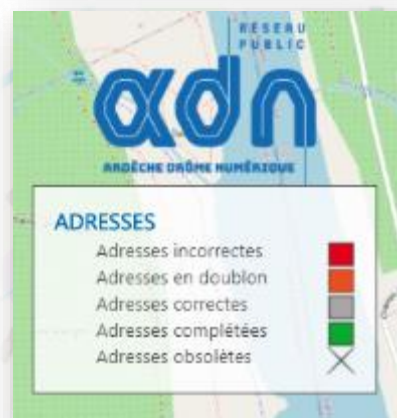
4 – La nécessaire mobilisation des communes

ADN MAP : correction et complément de la base adresse



COMMENT ÇA MARCHE ?

- ◆ *AXIONE vous contactera dès l'ouverture de l'accès à l'outil*
- ◆ *Objectif : compléter les adresses incomplètes – apporter les corrections nécessaires*



4 – La nécessaire mobilisation des communes

Le conventionnement

Plusieurs types de convention existent :

- ◆ Conventions de passage sur des parcelles privées, avec des particuliers
 - > Gérées par le groupement d'entreprises en charge du déploiement Axione / Bouygues Energies et Services, dès la phase études

- ◆ Conventions pour le déploiement dans les immeubles collectifs, les lotissements privés et sur les façades, avec des bailleurs sociaux et des syndicats de copropriétés
 - > Gérées directement par l'exploitant du réseau, ADTIM FTTH

4 – La nécessaire mobilisation des communes

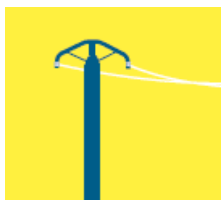
Convention de passage des parcelles privées

◆ Pourquoi ?

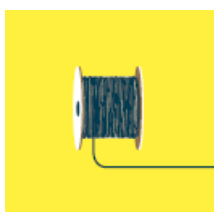
Permettre à ADN de déployer le réseau lorsque la fibre doit passer sur des infrastructures situées sur le domaine privé ou en façade des habitations

◆ Les différents cas

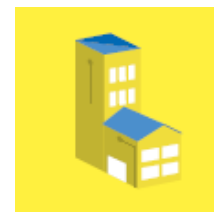
Côté particuliers



Pour installer la fibre sur des poteaux existants d'Orange ou d'Enedis (servitude ou droit de passage existant)



Pour réaliser des travaux sur la parcelle (nouveaux tracés souterrains ou implantation de poteaux)

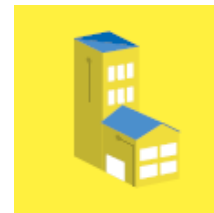


Pour installer un boîtier en façade des habitations

Côté collectivités

- **Pour déployer la fibre sur les supports de l'éclairage public ou dans les fourreaux et chambres télécoms appartenant à la collectivité**

Le déploiement en façade



4 – La nécessaire mobilisation des communes

Convention de passage des parcelles privées

◆ Les risques



Suspension du déploiement dans l'attente de la signature de la convention



Surcoût pour le projet (recherche d'une solution alternative)



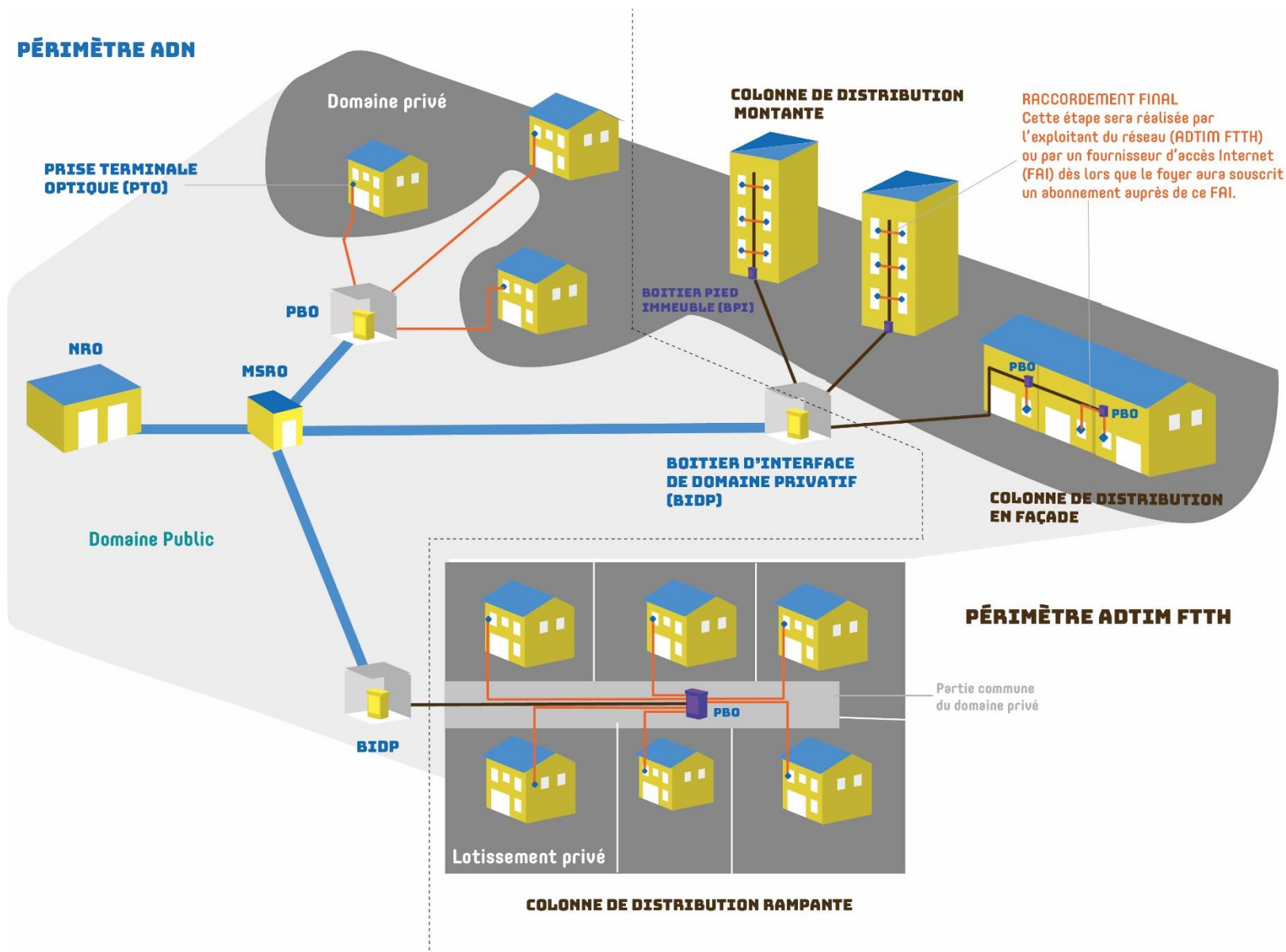
Impossibilité de déployer la fibre sur une partie de la commune (notamment les foyers situés en aval de la parcelle bloquante)

◆ **Aidez-nous dans la relation avec vos administrés** pour solutionner les refus de conventionnement avec des propriétaires privés concernés



En cas de refus du propriétaire, vous pourrez être sollicité pour mettre en place une servitude de passage

Le conventionnement des immeubles et lotissements géré par ADTIM FTTH



4 – La nécessaire mobilisation des communes

Le conventionnement des immeubles et lotissements privés et certains bâtiments équipés en façade



◆ Pourquoi conventionner ?

Autorisation nécessaire des propriétaires, syndics de propriété ou bailleur social pour réaliser les travaux

◆ Quand ? Dès le lancement des études sur la poche de déploiement

VOTRE CONTACT

Amandine PAULANDRE

04 82 48 00 12 convention.fibre2607@axione.fr



4- La nécessaire mobilisation des communes

L'élagage à proximité des réseaux

◆ Pourquoi ?

ADN réutilise pour 65% des linéaires les infrastructures aériennes existantes : réseau téléphoniques et électriques

Assurer la pérennité du réseau

◆ A la charge de qui ?

- Sur le domaine privé et public : à la charge et aux frais du propriétaire ou de l'occupant

◆ Position d'ADN?

- ADN pourra réaliser à ses frais, dans une certaine mesure l'élagage, en amont des travaux de tirage de fibre.

◆ Les risques



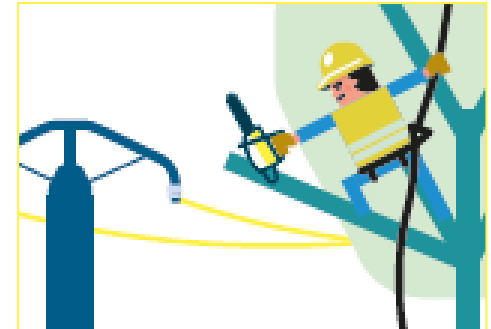
**Certains tronçons
risquent d'être écartés
du déploiement**



**Surcoût
pour le
projet**



**Retard de
déploiement**



L'absence d'élagage fragilise
les réseaux existants

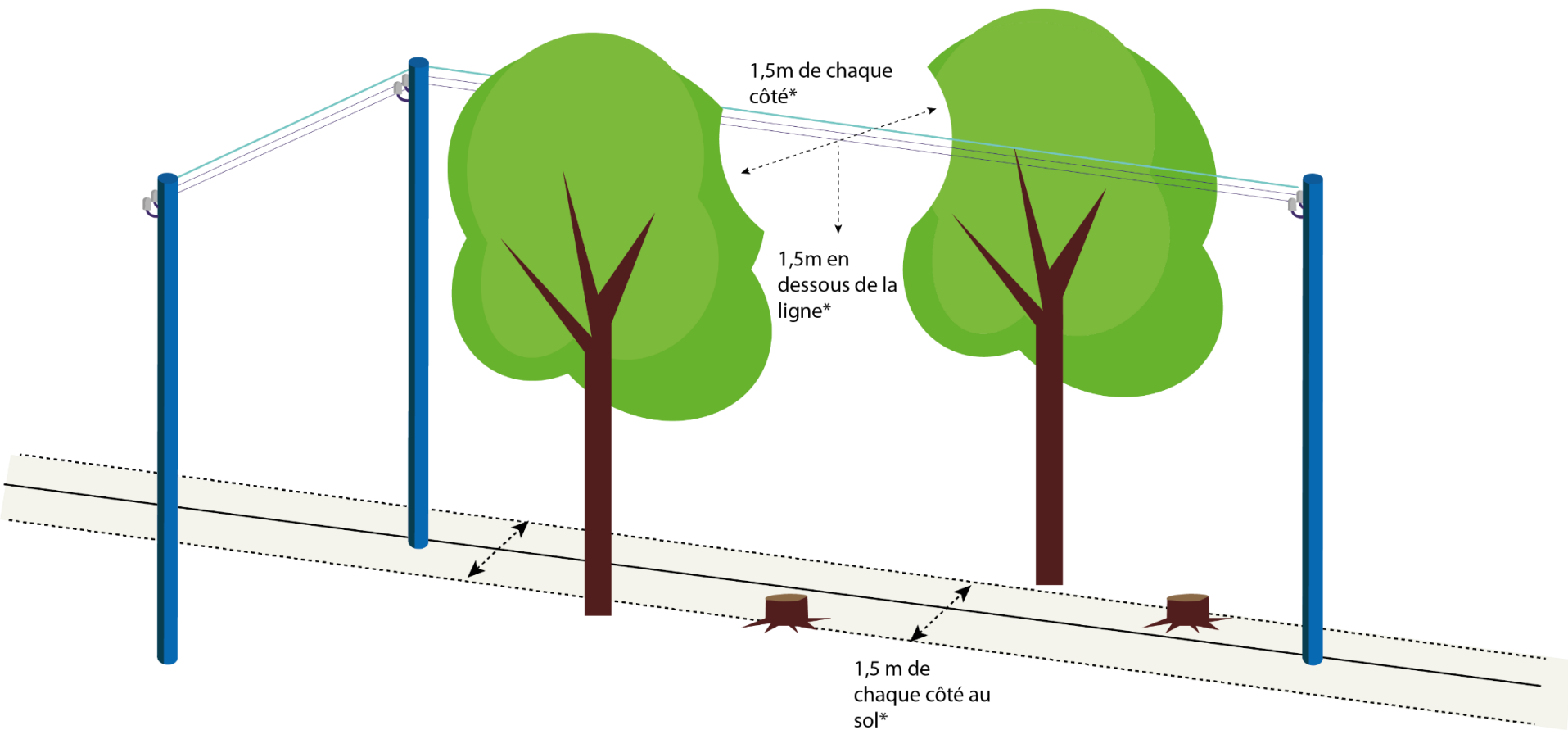
*Ex : épisode neigeux du
14/11*

4- La nécessaire mobilisation des communes

L'élagage à proximité des réseaux

RÉSEAU AÉRIEN

LAYON = Elagage, abbatage, débroussaillage. Il doit permettre de tirer le câble sous la ligne, et ensuite de l'armer sur les poteaux.



* pour les réseaux à nu, une distance de 3m de chaque côté de la ligne est à respecter pour les personnes non habilitées

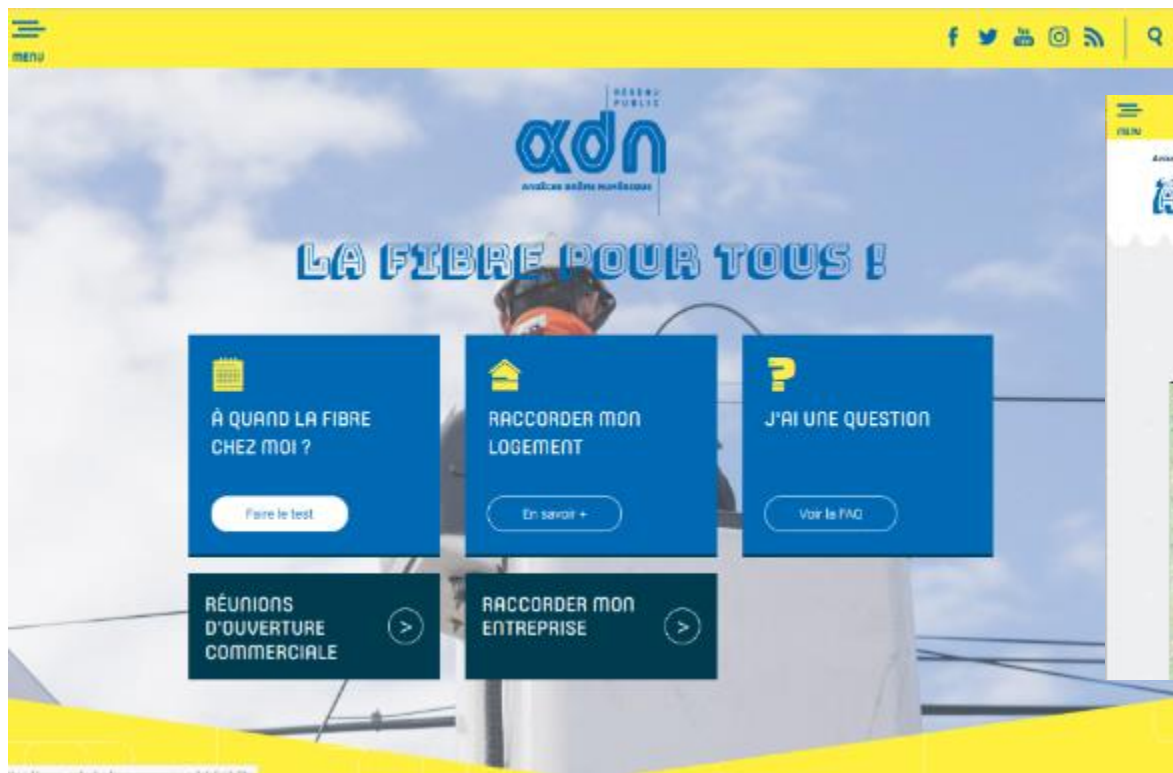
5

La communication en direction des administrés

Pour connaître l'avancement du déploiement

A quand la fibre chez moi ?

www.ardechedromenumerique.fr/eligibilite



Suivez aussi l'actualité d'ADN sur



[ardechedromenumerique](https://www.facebook.com/ardechedromenumerique)



[@adn0726](https://twitter.com/adn0726)



[@adn0726](https://www.instagram.com/adn0726)

6 A retenir

Ce qu'il faut retenir



- ◆ Adressage non réalisé = des lignes non commercialisables
- ◆ ADN map incomplet = dimensionnement du réseau ne tenant pas compte des évolutions sur votre commune (nouvelle ZA, nouveau lotissement...)
- ◆ ADN à besoin de vous pour :
 - Obtenir les arrêtés de circulation pour pouvoir effectuer les relevés des infrastructures
 - Obtenir les autorisations (arrêtés de circulation, PMV, conventions) avant le démarrage des travaux
 - Nous fournir les cartographies de détection amiante de votre commune
 - Nous aider dans la relation avec les administrés pour solutionner les refus de conventionnement
- ◆ Les risques :
 - des foyers inéligibles à la fibre optique en phase commercialisation
 - une partie de votre commune non déployée

Prochains rendez vous

Présentation des premiers éléments de génie-civil

ORDRE DU JOUR

- ◆ Retour sur les problèmes rencontrés lors des relevés initiaux
- ◆ Présentation des premiers tronçons de GC identifiés
- ◆ Avancement des relevés en cours et conventionnement
- ◆ Présentation du découpage ZAPM
- ◆ Point sur l'élagage

Rendez vous pris individuellement par Axione avec chaque gestionnaire de voirie
Lors de cette réunion, ADN sera représenté par son Maitre d'oeuvre

VOS CONTACTS PR4-24 :

Pour tous sujets techniques
(questions techniques, projets d'enfouissement,
travaux programmés...)

Votre coordinateur travaux

Franck PUZZANGARA
f.puzzangara@axione.fr
07 61 67 56 20

Pour les arrêtés de circulation,
permission de voirie, adressage...

Votre assistante technique

Doriane ESCOT
d.escot@axione.fr
07 61 99 92 05

Pour les conventionnements et les
servitudes de passage

Votre référent conventionnement privé

Arthur QUEVAL
a.queval.ext@axione.fr
convention.adn@axione.fr
07 63 16 80 80

Votre référente conventionnement d'immeubles ou lotissements

Amandine PAULANDRE
convention.fibre2607@axione.fr
04 82 48 00 12

Pour tous sujets de communication

Le service communication d'ADN

communication@sm-adn.fr
04 82 30 40 03

Escalade auprès du chef de projet

Axione / Bouygues Energies et Services

Rabah GUERTIT - r.guertit@axione.fr - 06 98 73 46 61

ADN

Jean-Benoit DUFAUD – jbdufaud@sm-adn.fr – 04 82 30 40 20



Merci de votre attention

www.ardechedromenumerique.fr



ardechedromenumerique



adn0726



adn0726